

La parole et le langage

Bon nombre d'entre nous tenons notre capacité de communiquer pour acquis. Pourtant, la capacité de parler, d'entendre et d'être entendu est beaucoup plus essentielle à notre quotidien que la plupart d'entre nous le réalisons. Chaque année, Orthophonie et Audiologie Canada (OAC) réserve le mois de mai à une campagne de sensibilisation du public aux troubles de la communication et aux professionnels qui peuvent aider.

Certaines causes des troubles de la parole et du langage :

- Traumatisme crânien
- Accident vasculaire cérébral
- Cancers de la tête et du cou
- Troubles d'apprentissage
- Maladies dégénératives (p. ex., la sclérose latérale amyotrophique ou SLA, le Parkinson, etc.)

Types de troubles de la parole et du langage :

Les **troubles d'articulation** surviennent lorsqu'une personne ne réussit pas à bien produire un ou plusieurs sons. Ces troubles peuvent découler d'un retard de développement, d'un pauvre contrôle musculaire, d'une fissure palatine/labiale, d'un trouble auditif ou d'un trouble d'apprentissage. Chez les adultes, les troubles d'articulation peuvent découler d'une atteinte neurologique par suite d'un AVC ou d'un traumatisme crânien.

Les **troubles de la voix** comprennent une tonalité, une intensité ou une qualité inappropriée ou une perte totale de la voix. Les problèmes vocaux peuvent faire suite à une atteinte des cordes vocales en raison d'une chirurgie, d'une maladie ou après avoir trop crié (abus vocal), ou de conditions telles qu'une fissure palatine, une paralysie cérébrale ou un trouble auditif.

Les **troubles de la fluidité** ou le bégaiement sont une perturbation du débit ou du rythme normal de la parole. Les caractéristiques du bégaiement peuvent inclure des répétitions de sons, de syllabes, de mots ou de phrases.

L'apraxie (A-PRAX-SI) : Un trouble de la programmation de la parole qui se traduit par des sons et des phrases qui semblent mêlés ou insensés.

La dysarthrie (DIS-AR-TRI) : Un groupe de troubles de la parole dû à une paralysie, à une faiblesse ou à un manque de coordination des muscles requis pour la parole.

L'aphasie (A-FA-SI) : Un trouble du langage attribuable à une atteinte ou à une maladie du cerveau créant une difficulté à formuler, à exprimer et/ou à comprendre le langage.

www.santecomunication.ca

Mai est le Mois de la parole et de l'audition
moisdemai.ca



Orthophonie et
Audiologie Canada
La communication à cœur

1 personne sur 6
souffre d'un trouble de
la parole, du langage ou
de l'audition.

CONSEILS pour une communication améliorée :

- Parler à une personne atteinte d'un trouble de la communication peut nécessiter plus de temps et de patience.
- Réduisez les bruits ambiants qui peuvent distraire (p. ex., éteignez la radio ou la télévision, fermez la porte ou optez pour un lieu plus tranquille).
- Tenez-vous à un sujet de conversation à la fois. Évitez les changements rapides de sujets.
- Limitez la longueur des phrases et des questions.
- Allouez à l'autre plus de temps pour réagir.
- Posez des questions exigeant une réponse de type « oui » ou « non ». Il est plus difficile de répondre à des questions ouvertes.
- Soyez un interlocuteur actif. Prêtez attention au regard et aux gestes. Devinez le sens du propos (p. ex., « Parlez-vous de votre chien? Oui? Parlez-moi davantage de lui. »)
- Parlez lentement et clairement.
- Ne parlez pas plus fort pour transmettre votre message à moins que la personne ne souffre d'une perte auditive.

Les **ORTHOPHONISTES** sont des professionnels hautement formés qui s'intéressent à la prévention, à l'identification et au traitement des troubles de la parole, du langage et de la déglutition.